



Zone d'intervention de l'HAD-R



Les équipes de l'HAD de Réadaptation interviennent sur l'ensemble de la Seine-et-Marne ainsi qu'une partie du territoire de l'Essonne et du département Val-de-Marne limitrophe.

L'HAD-R est organisée en **3 antennes** dont la coordination est assurée au Centre de Réadaptation de Coubert, en collaboration avec les libéraux du secteur (IDE, rééducateurs,...) après signature d'une convention.

Toute intervention en établissement de santé fera l'objet d'une **convention de collaboration** entre l'HAD-R et l'établissement.



HAD de Réadaptation (90 places)
Contact unique : 01 64 42 19 48



NOUS CONTACTER

HAD de Réadaptation

Tél : 01 64 42 19 48 - Fax : 01 64 42 19 49

Mail : coubert.secretariatihad@ugecam.assurance-maladie.fr

Centre de Réadaptation de Coubert

HAD de Réadaptation

D96- Route de Liverdy
77170 Coubert

Credit photos : @Contactes - Conception : Stéphanie Lemoine - Communication CR Coubert - 2019

VOTRE
RÉÉDUCATION
À DOMICILE



DEMANDE D'ADMISSION

- Via trajectoire (si demande émanant d'établissements sanitaires ou médico-sociaux)
- Par prescription médicale (pour les médecins traitant de ville)

Dossier de demande d'admission transmis sur demande



www.ugecamidf.fr

HOSPITALISATION À DOMICILE DE RÉADAPTATION

CENTRE DE RÉADAPTATION DE COUBERT



Qu'est-ce que

I'HAD-R



Comment s'organise
la prise en charge



en HAD-R ?

Quelles pathologies
sont prises en charge



en HAD-R ?

L'HAD de Réadaptation est un mode d'hospitalisation permettant au patient, de bénéficier dans son lieu de vie, de soins et de prestations de rééducation et/ou réadaptation réalisés par une équipe pluridisciplinaire coordonnée.

L'objectif principal de l'HAD-R de Coubert est la rééducation et réadaptation pour :

- Favoriser et accompagner le retour ou le maintien du patient dans son lieu de vie.
- Permettre au patient de retrouver une autonomie maximale dans son lieu de vie.

Cette prise en charge en rééducation/réadaptation peut être accompagnée de soins infirmiers et/ ou d'un accompagnement social. L'équipe HAD-R peut enrichir les interventions de professionnels libéraux dans le cadre de prises en charge communes ou aider à leur coordination.

LES CONDITIONS D'ADMISSION

- L'accord du patient / de son entourage
- L'accord du médecin traitant : pivot de la prise en charge en HAD
- L'accord du médecin coordonnateur de l'HAD-R
- La signature d'une convention de collaboration entre l'HAD-R et l'établissement lors d'un patient en hébergement



ADMISSION

- Sur prescription médicale du médecin traitant, médecin coordonnateur ou via Trajectoire pour le médecin hospitalier.
- Demande d'admission formulée au secrétariat de l'HAD-R.



ÉVALUATION

- Une coordinatrice de l'HAD-R rencontre le patient (domicile, dans l'établissement où il est pris en charge...) pour réaliser le recueil de données pour élaborer un projet thérapeutique personnalisé.
- Le projet est élaboré en concertation entre l'équipe pluridisciplinaire HAD-R et le médecin prescripteur. Une visite à domicile du patient peut avoir lieu afin d'adapter et sécuriser celui-ci en amont de son retour à domicile.



PRISE EN CHARGE

- Le projet thérapeutique est décliné autour du patient.
- Un planning d'interventions pluridisciplinaires coordonnées & adaptées est élaboré en lien avec les objectifs définis dans le projet thérapeutique du patient.
- L'HAD-R intervient en complément des interventions existantes ou peut aider à la coordination.



SORTIE

- Elle est décidée, lors de réunions de concertation pluridisciplinaire, en lien avec le médecin traitant en fonction de l'atteinte des objectifs durant la prise en charge. Si nécessaire l'HAD-R organise des relais avec des professionnels libéraux afin d'assurer une continuité de soins.



- Les atteintes d'origine neurologique** (accidents vasculaires cérébraux, sclérose en plaques, traumatismes crâniens et blessés médullaires, maladie de Parkinson...)
- Les atteintes d'origine traumatique** (suite de fracture, prothèse de hanche et de genou...)
- Les suites de soins gériatriques**
- Les suites de brûlure** (gravité modérée demandant des soins quotidiens, gravité sévère dans la 2^{ème} phase de réadaptation)
- Les suites d'amputation** vasculaire ou traumatique
- Les suites de chirurgie orthopédique**

